



GRENOBLE - ALPES
METROPOLE

Étude
complémentaire
Trame Verte et Bleue

Plan local de
l'urbanisme
intercommunal
2017

Diagnostic écologique
secteur **les Côtes**
commune de **Seyssins**
2017

LPO Isère

5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
www.isere.lpo.fr / www.faune-isere.org
isere@lpo.fr - 04 76 51 78 03



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ISÈRE



Gentiana

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
www.gentiana.org / www.floreisere.fr
gentiana@gentiana.org - 04 76 03 37 37

novembre 2017

1. PRÉSENTATION DU SECTEUR – LES CÔTES (SEYSSINS)

Le secteur « **les Côtes** » se situe sur la commune de Seyssins (figure 1), à proximité de plusieurs massifs forestiers, et a une superficie de 9,9 ha. Ce site est principalement constitué de prairies avec quelques linéaires d'arbres et zones urbanisées.

Secteur "Les Côtes" sur la commune de SEYSSINS



Source: Grenoble Alpes Métropole/Orthophoto IGN2012, © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL
Bénédicte Canal / LPO Isère - Septembre 2017

Figure 1 : Localisation et délimitation du secteur « les Côtes ».

2. INVENTAIRES DES ESPÈCES

2.1. Méthodologie d'inventaire de la faune

Le site a été prospecté de jour dans son intégralité par Bénédicte Canal, chargée d'études faune, le **2 mai 2017**, sur la base de transects sillonnant tout le secteur. Cette méthodologie n'est pas optimale pour la détection de la faune nocturne et crépusculaire (rapaces nocturnes, amphibiens et certaines espèces de mammifères dont les chiroptères). Les inventaires ont toutefois été réalisés lors de conditions météorologiques favorables à la faune.

Toutes les observations visuelles et auditives des différentes espèces d'oiseaux ont été répertoriées ainsi que celles des différentes espèces d'amphibiens, de reptiles et de mammifères. Concernant les invertébrés, les données n'ont pas été recensées de manière exhaustive, se limitant aux espèces les plus détectables.

D'anciennes données récoltées sur la base de données Faune-Isère (www.faune-isere.org) ont également pu être intégrées dans cette étude. Néanmoins, celles de plus de 10 ans n'ont pas été intégrées à l'étude pour prendre en compte l'évolution du site.

Les potentialités d'accueil des espèces, présentes ou non, ont été enfin ciblées lors de ce diagnostic écologique.

2.2. Méthodologie cartographie des habitats

Sur ce secteur, un seul passage a été effectué le **19 juillet 2007** et le **25 septembre 2017** par Martin Kopf. Lors de ce passage l'ensemble du site a été prospecté.

Sur la base de la photographie aérienne, le site est parcouru de façon à délimiter de manière précise les différents habitats élémentaires et d'identifier les habitats patrimoniaux.

Pour la caractérisation d'un habitat nécessitant une vérification *a posteriori* en consultant les typologies de références, un relevé phytosociologique est réalisé en précisant pour chaque espèce le coefficient de Braun-Blanquet correspondant à son taux de recouvrement.

La numérisation de la carte finale a été réalisée sous QGIS à partir des éléments renseignés sur le terrain sur fond d'orthophoto (IGN - BDortho[®] 2012).

2.3. Méthodologie d'inventaire de la flore

Les prospections ont été ciblées sur l'ensemble des espèces patrimoniales et des espèces exotiques envahissantes définies lors de la première phase de l'étude. Cette recherche a suivi une méthodologie stricte qui respecte :

- la phénologie des espèces (dates de floraison),
- l'écologie des espèces : les habitats susceptibles d'accueillir des espèces patrimoniales ont fait l'objet de prospections poussées.

Sur ce secteur, un seul passage a été effectué le **19 juillet 2007** et le **25 septembre 2017** par Martin Kopf. Lors de ce passage l'ensemble du site a été prospecté.

Sur le terrain, la recherche des espèces végétales se fait à vue en parcourant les habitats jugés favorables. Chaque relevé d'espèces fait l'objet d'un pointage au GPS (GPS 72 de Garmin, précision jusqu'à 3 m) réalisé au centre de la station. La localisation exacte des pointages est ensuite vérifiée sur la carte IGN et/ou la photo aérienne.

Chaque espèce est renseignée comme suit :

- nom de l'observateur,
- date d'observation,
- coordonnées géographiques,
- localisation précise complémentaire,
- description de l'habitat,
- relevé des espèces compagnes.

L'ensemble des espèces observées est ensuite saisi dans une base de données géoréférencées. Un traitement de la base permet ensuite de les extraire, puis de les traiter sous format tableur.

Par ailleurs, la base de données INFLORIS de Gentiana a été consultée. Sur ce secteur, aucune donnée de plante patrimoniale ou d'espèce végétale exotique envahissante de moins de 10 ans n'a été trouvée dans INFLORIS.

2.4. Limites méthodologiques

Même si l'on peut aujourd'hui dire que la connaissance des habitats, de la flore et de la faune sur ce secteur est bonne, cette étude ne constitue pas un inventaire exhaustif compte tenu d'un nombre de passages limité.

Tous les secteurs n'ont pas été prospectés avec la même intensité. De plus, les espèces très discrètes, certaines plantes annuelles à floraison courte ainsi que les espèces peu représentées sur le site ont pu échapper à cette expertise.

3. RÉSULTATS

3.1. Faune

3.1.1. Oiseaux

Au total, 34 espèces d'oiseaux ont été inventoriées sur le secteur de « les Côtes » et ses proches environs, dont 19 sont reproductrices (tableau 1).

Protection

Parmi ces espèces, 26 sont protégées en France en vertu de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégées au niveau national.

Aucune espèce n'est citée à l'annexe I de la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (directive « oiseaux »).

Conservation

L'état de conservation est donné par les « listes rouges » qui ont pour but de rassembler les informations fiables sur les espèces menacées d'extinction, d'évaluer régulièrement l'évolution des risques que courent ces espèces, puis d'assurer une diffusion large de ces données auprès de nombreux publics.

Au **niveau national**, 3 espèces sont notées dans la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs en tant que « vulnérables » : le chardonneret élégant, le serin cini et le verdier d'Europe. Ces 3

espèces de passereaux voient fortement décliner leurs populations nationales.

Les 4 autres espèces « quasi menacées » sont également des espèces dont les populations déclinent (martinet noir, mésange noire, pouillot fitis, tarin des aulnes) mais ces 4 espèces ne sont pas reproductrices sur le secteur.

Au **niveau régional**, les espèces nicheuses inscrites sur la liste rouge régionale sont considérées « quasi menacées » car leurs populations déclinent localement (buse variable, moineau domestique, pie bavarde, pouillot fitis).

Et au **niveau départemental**, les espèces menacées identifiées sur le secteur ne sont pas reproductrices sur le secteur : grive litorne (en danger d'extinction), pouillot fitis (en danger critique d'extinction) et tarin des aulnes (quasi menacé).

Tableau 1 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur le secteur « les Côtes » et statuts de protection et de conservation.

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Statut nicheur	Protection		Conservation			Espèce de cohérence TVB du SRCE
				Article de l'arrêté fixant les espèces d'oiseaux protégées au niveau national	Annexe de la Directive Oiseaux	Liste rouge départementale	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2017	NPO	3					
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2015	NPO	3			NT		
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2017	NPO	3				VU	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2004	NPO	3					
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2017	NPO						
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2011	NPO	3					
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2017	-						
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2017	NPO	3					
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2017	-						
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2014	-			EN			
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2017	-	3				NT	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2017	NPO						
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2017	NPO	3					
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2017	NPO	3					
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2017	NPO	3					
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	2016	-	3					
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	2016	-	3				NT	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2016	-	3			NT		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2017	NPO	3					
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2015	NPO	3					
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2017	-				NT		
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2017	NPO						
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2017	NPO	3					
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2016	-	3					
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2017	-	3		CR	NT	NT	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2017	NPO	3					
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2017	NPO	3					
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2017	-	3					
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2017	NPO	3				VU	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2016	-	3					
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	2016	-	3		NT	DD	NT	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2016	-						
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2017	NPO	3					
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2016	-	3				VU	

Statut nicheur = NPO : nicheur possible

Listes rouges = DD : insuffisamment documenté ; NT : quasi menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger d'extinction ; CR : en danger critique d'extinction

3.1.2. Autre faune

En plus des oiseaux, 4 espèces de reptiles, 1 espèce d'amphibien, 1 espèce de mammifères et 5 espèces d'insectes (papillons et criquets) ont été inventoriées sur ce secteur (tableau 2).

Protection

Tous les vertébrés identifiés sont intégralement protégés par la loi française. L'alyte accoucheur, le lézard des murailles, le lézard vert, la couleuvre verte et jaune et la couleuvre d'Esculape **sont protégés en France** au titre de l'arrêté du 19 novembre 2007, listant les espèces d'amphibiens et reptiles protégées au niveau national.

Ces espèces sont également listées à l'annexe 4 à la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (directive « habitats faune flore » ou directive « habitats »).

Pour rappel, hors zone Natura 2000, cette désignation n'a pas de valeur réglementaire.

L'écureuil roux est protégé en France par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des espèces de mammifères protégés sur le territoire métropolitain.

Les lépidoptères et les orthoptères connus du secteurs ne sont pas protégés et sont encore communs en Isère.

Conservation

L'alyte accoucheur est considéré comme « quasi menacé » sur la liste rouge départementale. La fragmentation de ses populations ont justifié ce classement.

Aucune de ces espèces n'est considérée comme espèce de cohérence Trame Verte et Bleue dans le SRCE.

Tableau 2 : Liste des espèces hors oiseaux observés sur le secteur « les Côtes » et statuts de protection et de conservation.

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation	Protection		Conservation			Espèce de cohérence TVB du SRCE
			Article de l'arrêté fixant les espèces correspondantes protégées au niveau national	Annexe de la Directive Habitats	Liste rouge départementale	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	
Amphibiens								
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	2014	2	4	NT			
Reptiles								
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	2010	2	4				
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	2009	2	4				
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	2017	2	4				
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	2015	2	4				
Mammifères								
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	2013	2					
Lépidoptères								
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2017						
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	2017						
Orthoptères								
Criquet des jachères	<i>Chorthippus mollis</i>	2017						
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	2017						
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	2017						

Listes rouges = NT : quasi menacé

3.2. Habitats patrimoniaux et Flore

Au total, 45 espèces végétales ont été observées.

3.2.1. Espèces exotiques envahissantes

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée sur le site d'étude.

3.2.2. Flore patrimoniale

Aucune plante patrimoniale n'a été observée sur ce site.

3.2.3. Habitats naturels

Deux habitats patrimoniaux, désignés au titre de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (directive « habitats faune flore » ou directive « habitats ») ont été cartographiés (voir tableau 3). Il s'agit d'habitats de pelouses sèches.

Tableau 3 : Habitats patrimoniaux identifiés sur « les Côtes ».

HABITAT NATUREL (CORINE BIOTOPE)	CODE EUNIS	CODE CORINE	CODE NATURA 2000	Statut européen (Directive « Habitat »)	Désignation Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge RA
Mésobromion préalpin nord-occidental	E1.262E	34.322E	6210	Communautaire	Prairie fauchée/pâturée collinéomontagnarde neutrocline à tendance mésoxérophile à brome érigé (<i>Bromopsis erecta</i>) et sainfoin des prés (<i>Onobrychis viciifolia</i>)	-
Pelouses médioeuropéennes semi-sèches à <i>Brachypodium</i>	E1.263	34.323	6210	Communautaire	Prairie fauchée/pâturée collinéomontagnarde neutrocline à tendance mésoxérophile à brome érigé (<i>Bromopsis erecta</i>) et sainfoin des prés (<i>Onobrychis viciifolia</i>)	-

Ce sont deux habitats communautaires au sens de la directive « habitats ». Pour rappel, hors zone Natura 2000, cette désignation n'a pas de valeur statutaire.

Sur le site, ces habitats présentent des états de conservations variables. Ainsi, les secteurs de mésobromion situés à l'ouest de la route présentent un cortège floristique typique relativement diversifié (figure 2). À l'inverse, les prairies situées à l'est abrite un cortège appauvri.

Concernant le mésobromion qui se situe à l'ouest, en dehors de la butte où le cortège est plus typique, on note un mélange avec certaines espèces des prairies de fauche mésophiles.

Le secteur de « pelouses médioeuropéennes semi-sèches à *Brachypodium* » témoigne de l'abandon des pratiques agricoles sur une zone plus pentue et non mécanisable. La végétation évolue notamment par l'installation progressive de ligneux ce qui peut induire à terme la disparition de l'habitat d'intérêt communautaire.



Figure 2 : Vu sur le mésobromion depuis la butte. ©Gentiana

Observations naturalistes sur le secteur de "Les Côtes"



Figure 3 : Observations naturalistes sur le secteur « les Côtes ».

4. ESPÈCES PATRIMONIALES ET MILIEUX À ENJEUX ÉCOLOGIQUES

4.1. Enjeux faunistiques

Les principaux enjeux reposent d'une part sur les linéaires de haies arborées qui établissent des corridors boisés favorables aux déplacements des espèces forestières entre les divers massifs alentours (figure 4). Les chiroptères peuvent aussi utiliser ces haies pour s'orienter et chasser. Certains de ces arbres présentent en outre des cavités et fissures favorables à l'accueil des espèces cavicoles (figures 4 et 5), les chauves-souris notamment, mais également de nombreux passereaux qui utilisent ces habitats pour leur reproduction. La buse variable peut également se reproduire dans les secteurs où la strate arborée est suffisamment épaisse, tandis que le serin cini est moins exigeant et niche même dans des haies plus petites. Ces haies font donc à la fois office de réservoirs de biodiversité et de corridors.



Figure 4 : Haie constituée d'arbre à cavités.
©Bénédicte Canal / LPO Isère



Figure 5 : Arbre à cavités.
©Bénédicte Canal / LPO Isère



Figure 6 : Haie arborée en bordure de prairie.
©Bénédicte Canal / LPO Isère

Les secteurs de prairies constituent une autre part des enjeux sur ce secteur (figures 7 et 8). La plupart sont en effet fauchées, qui, si elles le sont tardivement, présentent un fort intérêt. Ces prairies extensives sont en effet accueillantes pour les papillons par exemple. La proximité des haies favorise l'effet lisière profitable aux reptiles. Ces zones de chasse sont également exploitées par les chiroptères qui consomment les insectes attirés par ces prairies extensives. Au moment de la fauche, elles constituent des sites de chasse pour les rapaces alentours.



Figure 7 : Prairie de fauche.
©Bénédicte Canal / LPO Isère



Figure 8 : Prairie fleurie.
©Bénédicte Canal / LPO Isère

Au nord du secteur coule le cours d'eau du Bessay (figure 9). Bien que les berges soient par endroits abruptes (figure 10) et ne soient pas très accessibles aux amphibiens qui peuvent peiner à sortir, ce cours d'eau peut néanmoins faciliter leur dispersion entre leurs différents habitats. Ces berges sont toutefois végétalisées. Les odonates qui fréquentent ce type de cours d'eau peuvent donc y trouver des supports de ponte et d'émergence favorables.



Figure 9 : Cours d'eau du Bessay.
©Bénédicte Canal / LPO Isère

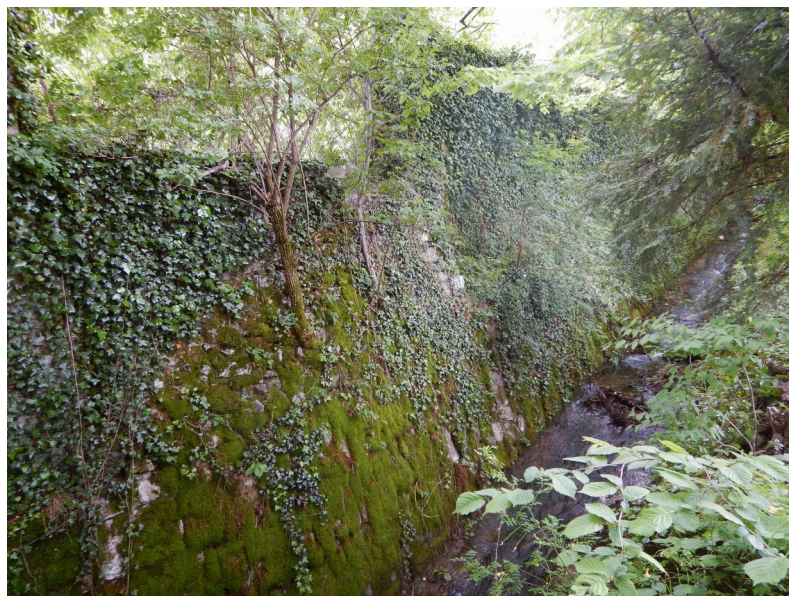


Figure 10: Berges empierrées et abruptes.
©Bénédicte Canal / LPO Isère

La présence à proximité de l'alyte accoucheur est à souligner. Au vu des terrains présents et du cours d'eau, le secteur « les Côtes » peut être un secteur fréquenté par cet animal en dehors de la période de reproduction.

4.2. Enjeux flore et habitats

Les enjeux flore et habitats se concentrent sur la partie ouest du site avec la présence de pelouses moyennement sèche à brome érigé (mésobromion) fauchées et une zone en prairie moyennement sèche à brachypode non entretenue. Ces pelouses sont des habitats à fort potentiel pour la faune et la flore, en régression un peu partout en Europe mais également sur l'agglomération.

Faune patrimoniale et éléments paysagers sur le secteur de "Les Côtes"



Figure 11 : Faune patrimoniale et éléments paysagers sur le secteur « les Côtes ».

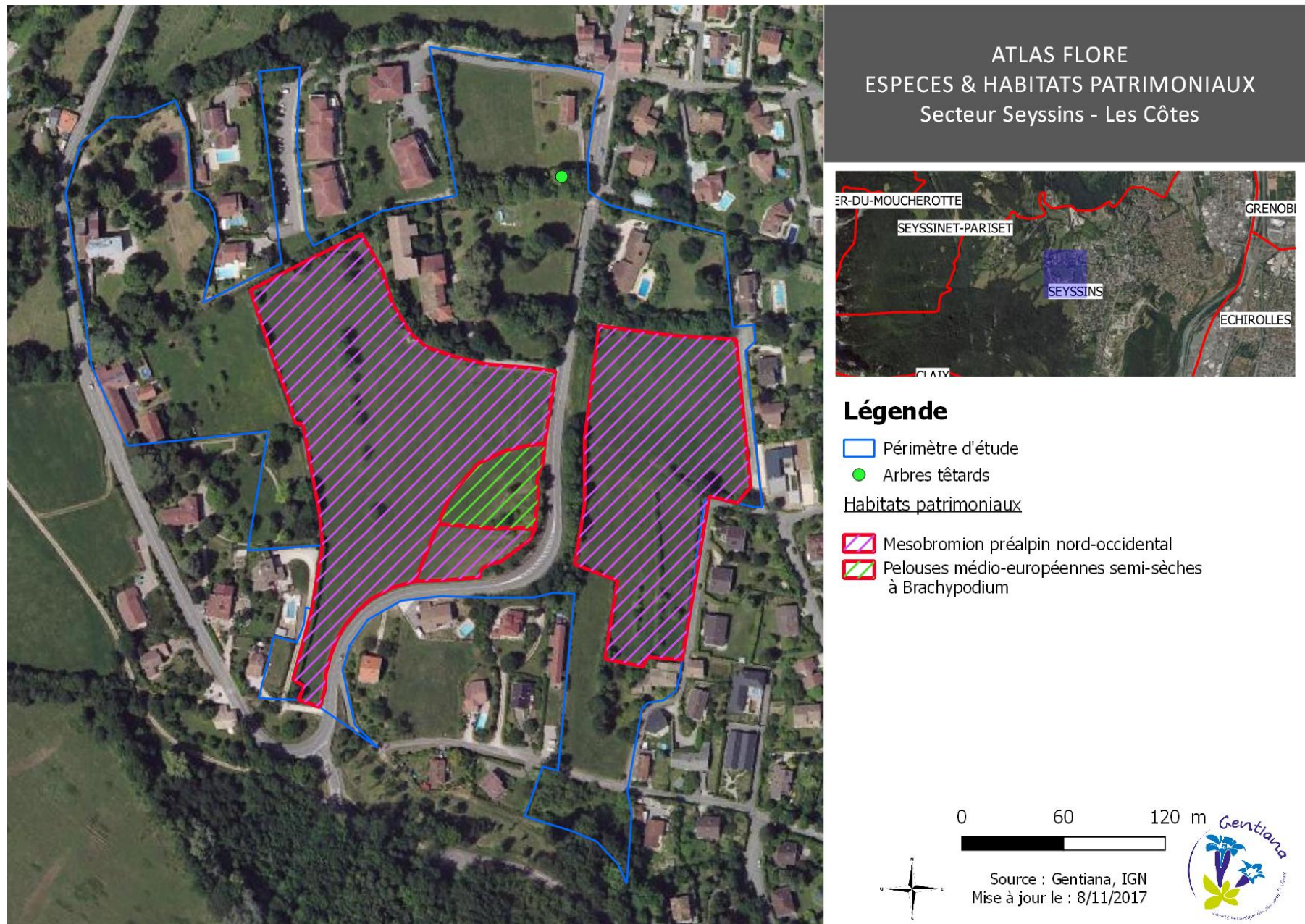


Figure 12 : Habitats patrimoniaux sur le secteur « les Côtes ».

Enjeux naturalistes hiérarchisés sur "Les Côtes"

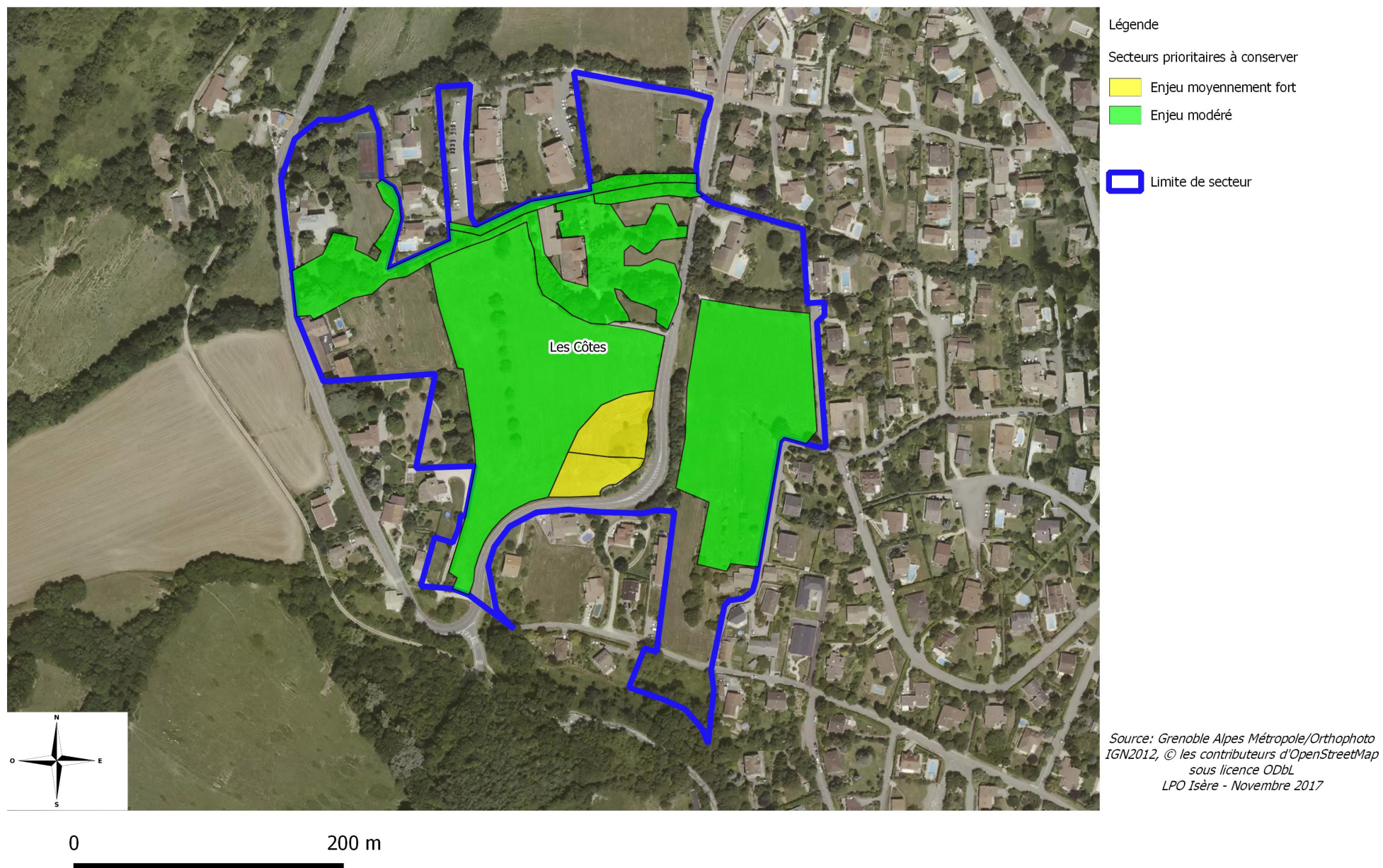


Figure 13 : Enjeux naturalistes hiérarchisés à conserver sur le secteur « les Côtes ».

5. SYNTHÈSE

Éléments à préserver

Le site présente plusieurs enjeux (figure 13) :

- les parcelles ouvertes à l'ouest du site présente un intérêt comme étant des habitats en régression à l'échelle de la Métropole, mais aussi en tant qu'habitat potentiels pour un certain nombre d'espèces ;
- les cordons boisés au nord du secteur servent de corridor écologique et de site de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux et l'écureuil roux.

Ce site est proche des stations connues de l'alyte accoucheur. Cette espèce doit être prise en compte dans l'ensemble du secteur car elle est susceptible d'être présente partout.

Fonctionnalités, dynamiques et potentiels du secteur

La fonctionnalité globale du site est amoindrie par le réseau de routes qui sillonnent le secteur. Le cordon boisé au nord semble par contre fonctionnel.

La partie non mécanisable de la butte notée en pelouse médioeuropéenne semi-sèche à *Brachypodium* est en cours de fermeture par les arbustes. Cet espace va se boiser rapidement.

Éléments à prendre en compte en cas d'aménagement

Au vu des enjeux identifiés, en cas d'aménagement, des études devront être réalisées sur l'alyte accoucheur. Cette espèce peut être facilement détectable aux bonnes périodes et les recherches de terrain peuvent être réduites.